

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

TUEJ et l'APASQ signent une nouvelle convention collective

Le vendredi 23 janvier 2004 – L'année 2004 s'amorce sur une note positive à l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ). En effet, ce mardi 20 janvier, une convention collective qui apporte aux artistes créateurs de la scène un gain monétaire appréciable a été signée entre Théâtres unis Enfance Jeunesse (TUEJ) et l'APASQ.

Après trois ans de pourparlers, l'APASQ est satisfaite de l'entente qui a été conclue. Cette convention contribuera à donner aux concepteurs des arts de la scène des conditions de travail plus décentes qui tiennent compte de la réalité du domaine.

Entre autres clauses contenues dans l'entente, mentionnons des augmentations de salaires de 3 % par année jusqu'à la signature d'une prochaine convention, ainsi que le remboursement des frais de matériaux encourus pour les maquettes et l'impression de plans. Les deux parties se sont aussi entendues pour instaurer un mécanisme de rencontre ponctuelle servant à discuter des problèmes qui pourraient survenir à l'application de la convention. Ce mécanisme préventif permettra de maintenir la bonne entente en donnant une occasion de régler les problèmes dès leur apparition.

Enfin, pour la première fois, une association de producteurs accorde à l'APASQ le paiement des droits de suite dès la première représentation d'une production, avec une garantie de 15 représentations.

D'autres ententes en vue

L'APASQ poursuivra ses efforts au cours de l'année 2004 pour apporter aux artistes créateurs de la scène de meilleures conditions de travail. Nous continuons la médiation avec l'Association des compagnies de théâtre. Les négociations se poursuivent avec le Théâtre Lac Brome, Ex Machina, Carbone 14 et le Groupe La Veillée, alors que la négociation avec l'ADISQ doit débuter en mars.

L'APASQ : À la défense des intérêts des artistes de l'ombre

Depuis vingt ans, l'APASQ travaille à défendre les intérêts des professionnels des arts de la scène en négociant des cachets minimums et des conditions de travail pour les métiers de la scène que l'Association représente. L'APASQ, qui est associée à la Fédération nationale des communications (FNC/CSN), poursuit également sa mission d'assurer le rayonnement de la scénographie québécoise.

– 30 –

Source : Jean-Philippe Dallaire, responsable des communications, APASQ, (514) 523-4221
Courriel : communication@apasq.org Site Internet : www.apasq.org